

**OBJET DU MARCHÉ – PRESTATION DE MISE A NIVEAU DE
LA POST-PRODUCTION ET DE MAINTENANCE CORRECTIVE
ET EVOLUTIVE DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION ET
POST-PRODUCTION**

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP)

POUVOIR ADJUDICATEUR : LA CHAÎNE PARLEMENTAIRE – ASSEMBLÉE NATIONALE

TABLE DES MATIERES

OBJET DU DOCUMENT	2
CONTEXTE DU MARCHÉ	2
PRESENTATION DE LCP	2
PARTICULARITES DE FONCTIONNEMENT	3
OBJET DU MARCHÉ	3
Intitulé du marché	3
Lieu d'exécution	3
Calendrier du marché	3
FORMALISME DE LA REPONSE	4
PROJET DE MIGRATION DE L'ENVIRONNEMENT DE POST-PRODUCTION	5
PERIMETRE	5
Points d'attention	5
FORMATIONS ET ACCOMPAGNEMENT	10
CALENDRIER DE LA MIGRATION	10
RECETTE	10
METHODOLOGIE PROJET	11
PILOTAGE DE LA PRESTATION	12
DOCUMENTATION	12
MAINTENANCE	13
PERIMETRE DE LA PRESTATION DE MAINTENANCE	13
DUREE DU CONTRAT ET CALENDRIER	13
ENJEUX DES DIFFERENTS NIVEAUX DE SUPPORT	14
SLA	15
Proposition de SLA	15
PROJETS FUTURS	16
REMARQUE IMPORTANTE	16
DEVOIR DE CONSEIL	16
ANNEXES	18
ANNEXE 1 : LISTING ET LOCALISATION DES STATIONS LENOVO P500 ET P310	18
ANNEXE 2 : INVENTAIRE MATERIEL ET LOGICIEL – ENVIRONNEMENT DE POST-PRODUCTION	19
ANNEXE 3 : LISTE EXHAUSTIVE DU MATERIEL REPRIS OU INSTALLE EN 2016	20
ANNEXE 4 : RECAPITULATIF DES SERVEURS AVID EN UTILISATION CHEZ LCP	21

OBJET DU DOCUMENT

CONTEXTE DU MARCHÉ

Ce marché se décompose en 3 volets indissociables.

La Chaîne Parlementaire-Assemblée nationale (ci-après dénommée « LCP ») souhaite confier à un prestataire le renouvellement d'une part importante de son environnement de post-production, et de quelques éléments exploités en production, en raison de l'obsolescence d'une grande partie de l'infrastructure. Cela concerne le changement d'une part significative du matériel informatique, une mise à jour des OS et des logiciels métiers. Le prestataire est donc invité à détailler la manière dont il envisage de gérer ce projet, tant sur la méthode que sur les coûts (aussi bien en matériel et logiciels qu'en personnel gérant l'intégration).

A cette occasion, le support de la solution Production et Post-production (nouvelle et existante) lui sera également confié pour une durée de 3 ans pouvant être étendue à 5 ans (3+2). Le prestataire est donc invité à décrire les moyens qu'il souhaite mettre en œuvre, les prestations qu'il va sous-traiter et l'ensemble des coûts de cette prestation.

Enfin, le prestataire sélectionné devra être en mesure d'accompagner LCP dans ses transformations à venir sur les environnements de production et de post-production. Le prestataire est donc invité à décrire les méthodes qu'il propose d'appliquer pour la mise en place de tels projets ainsi que les grilles tarifaires qui s'appliqueront en complément de la prestation de maintenance.

PRESENTATION DE LCP

La Chaîne Parlementaire a été créée par la loi du 30 décembre 1999 (loi n° 99-1174), pour répondre au besoin de présentation des travaux parlementaires des deux assemblées – l'Assemblée nationale et le Sénat – afin de remplir « une mission de service public, d'information et de formation à la vie publique, par des programmes parlementaires, éducatifs et civiques » (Article 45-2, loi n°99-1174). Cette entité regroupe deux sociétés de programmes distinctes partageant à part égal le temps d'antenne d'un canal de diffusion commun – le canal 13 de la TNT.

LCP-Assemblée nationale est une chaîne publique, parlementaire et citoyenne, dont le capital est détenu à 100% par l'Assemblée nationale. Elle dispose d'une importante quantité de programmes et de contenus relatifs à l'actualité politique et parlementaire qu'elle propose à son public sur plusieurs plateformes.

Les contenus LCP-Assemblée nationale sont distribués sur différentes plateformes linéaires et non linéaires en direct, en replay, en VOD ou en offre à la demande :

- Sur le canal 13 de la TNT en diffusion partagée 12/24
- Sur le canal LCP 100% accessible 24/24
- Sur le câble et les réseaux ADSL des FAI suivants : Orange, Bouygues, Free, SFR *et bientôt MyCanal*
- Sur le SMAD : Molotov
- Sur Salto
- Sur les plateformes d'hébergement vidéo : YouTube et Dailymotion
- Sur les réseaux : Twitter, Facebook, Instagram et TikTok
- Sur le site web de la chaîne : lcp.fr

Ces contenus sont disponibles partout en France métropolitaine et dans les DROM-COM.

L'accompagnement du public dans la compréhension des sujets parlementaires est au cœur de l'ambition de la chaîne. Elle accorde une importance particulière au travail d'analyse et de décryptage dans ses programmes.

Les grilles de programmation de LCP-Assemblée nationale se composent ainsi :

- De magazines d'actualité politique et parlementaire
- De documentaires
- D'émissions de débat et d'actualité en direct ou en différé
- De programmes courts et éducatifs
- De retransmissions des travaux parlementaires en direct ou en différé...

LCP propose chaque année une sélection de **plus de 150 documentaires** permettant d'apporter un regard complémentaire aux thèmes parlementaires et sociétales.

PARTICULARITES DE FONCTIONNEMENT

Le pic d'activité sur les infrastructures de production et de post-production se situe entre 10h et 20h, du lundi au vendredi ; cette tranche horaire est amenée à évoluer en fonction des changements de grille de programmes.

En raison du calendrier parlementaire, les bureaux sont fermés durant le mois d'août et lors des congés de fin d'année.

Les grilles de programmes sont réévaluées pour les rentrées de septembre et de janvier chaque année.

OBJET DU MARCHÉ

INTITULE DU MARCHÉ

Prestation de mise à niveau de la post-production et de maintenance corrective et évolutive des installations de production et post-production

LIEU D'EXECUTION

Les lieux d'exécution du marché sont les suivants :

- 106 rue de l'Université, 75007 Paris, France
- 126 rue de l'Université, 75007 Paris, France

CALENDRIER DU MARCHÉ

Les réponses doivent être remises au plus tard le 18 juillet 2022 à 12h. Pour obtenir des renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires pour l'élaboration de leur offre, les candidats devront faire parvenir leurs questions par email à l'adresse aolcpan@lcpan.fr au plus tard le 11 juillet 2022 à 12h. Une réunion de questions-réponses pourra être organisée sur demande par email à cette même adresse.

Une réponse sera adressée aux mails des différents candidats ayant manifesté leur intention de répondre au marché au plus tard le 13 juillet 2022 à 12H00.

Le candidat retenu sera notifié début août 2022.

La prestation démarrera le 5 septembre 2022 pour une montée en compétences et phase de préparation de la migration de la post-production, suivie de l'installation du nouvel environnement entre le 16 décembre 2022 et le 9 janvier 2023. Le contrat de maintenance débutera au 1^{er} janvier 2023, avec des contrats de support auprès des fournisseurs démarrant également à cette date.



FORMALISME DE LA REPONSE

Le candidat est invité à compléter chacun des cadres de réponse situés dans le présent document. Une proposition financière globale est également attendue, avec le détail de chacune des prestations demandées. Si la réponse le justifie, le candidat peut répondre sur un document complémentaire. Il résume alors dans le cadre de réponse les principaux éléments de sa réponse, et transmet le présent document versionné à LCP lors de la remise de sa réponse.

Le prestataire inclura dans sa réponse, les curriculum vitae, les références clients et les compétences techniques des membres de son équipe projet.

Il y inclura également des références ou exemples de projets similaires réalisés par son entreprise dans le secteur audiovisuel.

Les intervenants mandatés par le prestataire sur le site de l'Assemblée nationale devront n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire ou le cas échéant n'avoir subi, dans le pays dont ils ont la nationalité, aucune condamnation incompatible avec les prestations concernées.

PROJET DE MIGRATION DE L'ENVIRONNEMENT DE POST-PRODUCTION

En raison de l'obsolescence d'une large partie de son environnement de post-production, LCP souhaite procéder à une migration de cette solution couvrant de nombreux matériels, systèmes d'exploitation et logiciels métiers, dont le détail se trouve en annexe du présent document.

PERIMETRE

Le renouvellement concerne principalement les équipements Avid ainsi que les infrastructures les supportant (serveurs physiques et virtualisés) : Media Asset Management (MAM), archivage, Production Asset Management (PAM), NRCS iNews, habillages Orad. Remarque importante : la partie Orad concerne également la production, pas uniquement la post-production.

Une partie des matériels n'étant pas obsolète, elle n'est pas à remplacer. La liste de ces matériels se trouve en annexe du présent document. Cette situation doit être prise en compte dans la préparation du projet car elle ne permet pas une recette usine complète (voir Recette). Par exemple, les stockages Nexis ne sont pas remplacés alors que la plupart des composants les utilisant le sont.

Le candidat est invité à proposer un chiffrage incluant le coût total du matériel nécessaire à la migration de l'environnement de post-production et de son intégration, ainsi qu'une grille tarifaire des différents moyens de formation pouvant être mis en œuvre pour les utilisateurs finaux et les administrateurs LCP ; la maintenance associée est décrite dans le paragraphe Maintenance.

Réponse du candidat :

POINTS D'ATTENTION

Nutanix

LCP utilise un hyperviseur Nutanix comme ferme virtuelle de serveurs. Celui-ci tourne actuellement sur la solution de virtualisation VMWare. L'ensemble des logiciels tournant sur cette plateforme est détaillé dans le fichier récapitulatif en annexe du présent document. Cette plateforme porte un nombre important d'éléments structurants, tant au niveau de la production que de la post-production, or c'est une plateforme unique bien qu'intrinsèquement sécurisée. Si le candidat souhaite obtenir davantage de précisions, il est invité à demander la liste exhaustive des différents composants tournant sur ce serveur à aolcpan@lcp.fr.

Cet équipement, bien que fortement sécurisé, est un SPOF (single point of failure). Etant donné le nombre de logiciels tournant sur cette plateforme, son indisponibilité serait très préjudiciable à l'activité de LCP. LCP souhaite avoir 2 options : le remplacement de cet équipement par un

équivalent, ou le remplacement par deux équipements plus petits permettant de fonctionner en mode dégradé si l'un des deux équipements n'est pas fonctionnel. Le candidat est invité à chiffrer la proposition permettant un fonctionnement identique à l'existant, et la proposition permettant un fonctionnement en mode dégradé qui lèverait ce SPOF.

Réponse du candidat :

Conservation des serveurs HP Proliant G9

Par défaut, il n'est à date pas envisagé de remplacer immédiatement les serveurs HP Proliant G9, sauf si l'un des cas suivants se présente :

- La solution logicielle opérant sur le serveur n'est pas compatible avec Windows Server 2019, qui est la version la plus récente compatible avec les serveurs Proliant G9 ; dans ce cas, le candidat est invité à proposer une solution alternative
- La solution logicielle portée par le Proliant G9 dans sa nouvelle version peut être installée sur la ferme virtuelle qui sera fournie par le candidat en remplacement du Nutanix actuellement utilisé ; dans ce cas, le candidat pourra proposer le décommissionnement du serveur Proliant G9 et éventuellement renforcer le spare sur les machines G9 maintenues. Le candidat est invité à proposer un chiffrage pour cette option.

Réponse du candidat :

Ferme de transcodage

LCP dispose d'une ferme de transcodage Vantage qui est conservée. Elle est principalement utilisée pour les publications non-linéaires mais sert également aux calculs pour le MAM et à l'import de vidéos AFP et doit donc être interfacée sur la nouvelle solution Avid.

Cette ferme de transcodage sera migrée en version 8.x avant le début de la nouvelle prestation. Elle s'appuie sur 2 serveurs HP Proliant G9 équipés de processeurs Xeon plus performants que les autres serveurs Proliant G9, un serveur Teletream Lightspeed K40 et une base de données sur une machine virtuelle située sur le Nutanix.

NAS QSAN de Production

Un NAS d'échanges d'une capacité de 30 To est installé sur le réseau de production. Les accès à ce stockage se font en CIFS et en FTP suivant les applications. Il est relié au réseau par l'intermédiaire de 2 liaisons 10 Gb. Ce stockage héberge des fichiers vidéo, audio et des images exploitées par les stations graphiques et de post-production. Celui-ci est doté de nombreux répertoires d'échanges et de stockage. Il héberge aussi des répertoires scrutés (watch folder) qui déclenchent des workflows d'échanges, de synchronisation et de transcodage.

La cellule graphique y stocke tous ses éléments d'habillage utilisés par la suite Adobe Creative Cloud, notamment les projets After Effects et tous les éléments graphiques associés. La photothèque du BMS Louise destinée aux publications non-linéaires est aussi stockée sur celui-ci.

Ce stockage permet donc d'accéder à la fois à de petits fichiers, à des suites d'images et des fichiers son mais aussi à des fichiers vidéo en lecture continue.

Dimensionnement souhaité :

- 2 connexions 10 Gb
- Capacité minimale 48 To
- Bande passante minimum soutenue de 1 Go/s en lecture/écriture

Le nouveau stockage devra donc être capable de fournir des accès multiples aux fichiers vidéo, audio et image exploités par les stations graphiques mais aussi de permettre la lecture des fichiers vidéo sans rupture.

En plus des fonctions déjà existantes, LCP souhaiterait pouvoir utiliser des stations équipées d'Adobe Première utilisant des rushes numérisés sur ce stockage.

Celui-ci devra être sécurisé au niveau des données ainsi que des accès disques (Raid sécurisé et double-contrôleur, double attachement). Le candidat est invité à faire au moins une proposition de remplacement de l'existant et peut proposer en option des stockages mieux-disants pour répondre aux nouveaux besoins, en détaillant les coûts associés.

Réponse du candidat :

DivArchive sur serveurs PowerEdge Dell

Le HSM DivArchive fonctionne actuellement sur des serveurs Dell PowerEdge 720 équipés de cartes FC. La version de DivArchive doit être upgradée afin d'être compatible avec la nouvelle version du MAM qui sera installée. Il existe un sérieux doute sur la possibilité d'effectuer cette montée de version sur les serveurs PowerEdge actuels.

Le candidat est donc invité à proposer une architecture alternative s'il considère que les matériels existants ne peuvent être upgradés.

Réponse du candidat :

Interface avec Adobe Première

Dans le cadre de ses montages, LCP souhaite développer l'utilisation d'Adobe Première en complément de la suite Avid. LCP est en cours d'acquisition de licences pour arriver à un total de 7. Ces licences et les machines Première ne sont pas incluses au périmètre de la prestation de renouvellement ou de maintenance. Cependant, le candidat est invité à proposer une architecture permettant de travailler comme suit : les stations Première doivent avoir la capacité de lire et écrire l'ensemble des médias utilisés dans la suite Avid. A la cible, certains montages seront faits uniquement sur Avid, uniquement sur Adobe, ou sur un mélange Avid-Adobe.

Selon Avid et Adobe, l'interfaçage d'Adobe Première avec le PAM Interplay permet de lire les médias stockés sur le Nexis via une fenêtre Interplay accessible depuis Première. Il serait même possible de partager des séquences de montage simples entre les 2 environnements.

N'ayant pas vu un tel environnement en fonctionnement, LCP souhaite s'appuyer sur l'expertise du candidat afin de valider la faisabilité de cette solution.

Le candidat est invité à décrire précisément les contraintes de ces usages croisés et les éventuelles limitations en termes de volumes de médias pouvant être traités simultanément. Une attention particulière dans la réponse sera portée aux problématiques de wrapping, si elles existent encore (OP1A, OPAAtom).

Dans le cadre de la prestation, le prestataire devra à fournir les outils nécessaires à l'interfaçage avec l'environnement Avid Interplay (client Nexis, client Interplay...).

Réponse du candidat :

Cellule graphique

La cellule graphique est équipée de 2 stations Dell Precision 7820 sur lesquelles la suite Adobe Creative Cloud est installée.

Les graphistes fabriquent les habillages sur celles-ci et les importent dans l'environnement Avid par l'intermédiaire d'une station Avid Media Composer afin de les mettre à disposition de l'environnement Avid (stations de montage ou serveurs vidéo).

Le candidat est invité à préciser s'il estime que l'interfaçage des stations Adobe avec l'environnement Avid Interplay / Nexis permettra de s'affranchir de cette station Avid dans le nouvel environnement.

Actuellement, les graphistes partagent les séquences avec un canal alpha avec les stations de montage Avid et les envoient dans les serveurs de production d'éléments d'habillage (génériques, jingles...). En option, le candidat est invité à proposer une solution qui permettrait de réaliser ces opérations sans passer par une station Media Composer, par exemple en utilisant Adobe Première et Avid Media Central.

Cellule bandes-annonces

La cellule de fabrications des bandes-annonces est équipée d'une station Avid Media Composer pour les montages et d'une station graphique Hp Z4 équipée d'une suite Adobe pour la fabrication et l'inclusion des habillages.

Réponse du candidat :

FORMATIONS ET ACCOMPAGNEMENT

Le prestataire aura dans ses attributions de gérer l'accompagnement des équipes dans leur prise en main de l'ensemble des équipements. Par ailleurs, il est invité à proposer un programme de formation portant sur les différentes nouvelles versions d'outils installées et la grille tarifaire associée.

Réponse du candidat :

CALENDRIER DE LA MIGRATION

La migration de l'environnement de post-production devra avoir lieu sur la période d'arrêt de la production courant du 16 décembre 2022 au 9 janvier 2023. Cette migration devra ainsi être préparée en amont, dès la prise d'effet du contrat entre LCP et le prestataire.

Le candidat est invité à proposer un scénario de migration ainsi que le descriptif du processus de mise en production tenant compte de ces contraintes calendaires.

Réponse du candidat :

RECETTE

La recette est un enjeu fondamental sur le projet de migration du fait de la courte période d'indisponibilité (du 16 décembre 2022 au 9 janvier 2023) et de l'obligation de bon fonctionnement du matériel en sortie de période d'indisponibilité. L'installation des nouveaux matériels nécessite, faute de place, le démontage des anciens matériels. De ce fait, il n'y a pas de possibilité de retour en arrière ou d'utilisation de l'ancienne architecture une fois la migration réalisée.

Le candidat est donc invité à détailler la manière dont il envisage la recette et ses propositions autour d'une éventuelle recette usine partielle avec ajout de matériel provisoire afin de sécuriser la migration. Il est invité à décrire ce qui pourra être testé et non testé sur chaque phase et les ressources dont il aura besoin lors de ces recettes, y compris côté client.

Réponse du candidat :

METHODOLOGIE PROJET

Le candidat est invité à décrire la méthodologie mise en œuvre pour la réalisation du projet :

- Gestion du planning et de la contribution attendue des équipes de LCP
- Suivi des actions
- Gestion des risques
- Définition des RACI entre les équipes LCP et les équipes du prestataire

Réponse du candidat :

PILOTAGE DE LA PRESTATION

Le candidat est invité à décrire le dispositif de pilotage de la prestation envisagé :

- Profils mobilisés sur le projet de migration de la post-production
- Profils mobilisés sur la prestation de maintenance
- Interlocuteurs privilégiés pour le pilotage de la prestation
- Gouvernance envisagée
 - o Comitologie incluant la réunion de lancement, instances spécifiques au projet de migration de la post-production et instances de suivi régulier
 - o Processus d'escalade
- Calendrier de facturation

Réponse du candidat :

DOCUMENTATION

Il sera attendu du candidat qu'il partage et fasse valider l'ensemble des documents liés à la gestion de projet (documents de conception, plans de câblage) et lors de la mise en production, qu'il fournisse l'ensemble des procédures d'exploitation liées à ces nouveaux équipements et qu'il adapte les procédures existantes si elles sont impactées par ce nouveau projet. A l'issue de sa mission, le prestataire s'engage à remettre en toute propriété à LCP l'ensemble des éléments qui auront été réalisés et fournis dans le cadre de l'exécution de la prestation objet du présent marché.

Le candidat est invité à détailler le formalisme et les échéances associées à ce travail documentaire.

Réponse du candidat :

MAINTENANCE

PERIMETRE DE LA PRESTATION DE MAINTENANCE

La prestation de maintenance concerne les équipements de production et de post-production, en excluant les équipements plateaux (lumières, caméras), les écrans du décor et les « consommables » (micros-cravates, HF).

DUREE DU CONTRAT ET CALENDRIER

Le contrat de maintenance sera signé pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois pour une durée de 2 ans. A l'issue des 3 premières années, LCP sera en droit de reprendre tout ou partie de la maintenance, avec une reprise au *pro rata temporis* des contrats de maintenance ayant été conclus.

La prestation de maintenance se déroulera en plusieurs étapes :

- Une première phase de montée en compétences : entre le 5 septembre et le 31 décembre 2022 ; à l'issue de cette période, le mandataire deviendra alors pleinement responsable de la maintenance de l'infrastructure
- Prestation de support de niveaux 1, 2 et 3 : Une prestation sur site d'un an sur l'année 2023, permettant de stabiliser le nouvel environnement de post-production et aux équipes prestataires de se familiariser avec LCP, comprenant les maintenances de niveaux 1, 2 et 3
- Prestation de support de niveaux 2 et 3 : **En option**, le prestataire est invité à proposer une prestation allégée pour les années suivantes n'intégrant que le support de niveaux 2 et 3, dans le cas où LCP souhaiterait internaliser le support de niveau 1 à partir de 2024. Dans ce cas de figure, le candidat est invité à détailler sa méthodologie de transfert de compétences auprès du personnel LCP. Il sera attendu du prestataire qu'il partage l'ensemble de la documentation de maintenance de niveau 1 (procédures, mots de passe, versions des applications installées...) avec LCP.

LCP se réserve le droit de poursuivre la prestation de support de niveaux 1, 2 et 3 par année supplémentaire.

Le prestataire est invité à décrire la prestation de maintenance proposée, les coûts associés et les différentes options proposées.

Réponse du candidat :

ENJEUX DES DIFFERENTS NIVEAUX DE SUPPORT

Le **support de niveau 1** (obligatoirement en langue française) comprend la prise en compte des incidents et leur traitement via l'application de procédures permettant de résoudre ou contourner les incidents en utilisant les capacités de haute disponibilité des infrastructures existantes, et le contact avec le niveau 2 si les procédures appliquées ne permettent pas le retour au mode nominal, la maintenance préventive et le support à l'exploitation. Le support de niveau 1 inclut également le support aux utilisateurs (s'inscrivant dans l'activité de la chaîne (voir Particularités de fonctionnement) et la configuration métier des outils ; il a vocation à permettre la montée en compétences des personnels de LCP.

Il est souhaité avoir une fin de prestation du niveau 1 sur site cohérente avec la fin du pic d'activité en production et en post-production, éventuellement anticipée de 30 minutes, soit actuellement 19h30 conformément aux informations décrites au paragraphe Particularités de fonctionnement ; le candidat est invité à proposer un volume d'intervention permettant d'assurer la plus large qualité de service possible au regard de l'organisation de l'activité chez LCP. Le candidat est également invité à proposer une grille tarifaire pour les interventions hors créneau (jours fériés, weekends, nuits). Il est attendu que la prestation soit assurée sur une durée hebdomadaire de 39 heures annualisées. LCP souhaite pouvoir ajuster la plage horaire lors des changements de grille de programmation tels que décrits ci-avant.

Le **support de niveau 2** comprend la réalisation d'un diagnostic approfondi en cas de non-résolution d'un problème par le niveau 1, la réalisation de solutions de contournement complémentaires visant à rétablir au plus vite le mode nominal, et la relation avec le support de niveau 3 – les candidats sont invités à indiquer s'ils sont en mesure de réaliser cette prestation entièrement en langue française ou si tout ou partie sera réalisée en langue anglaise.

Le **support de niveau 3** comprend soit la souscription à des contrats de support auprès des éditeurs de logiciels et des fabricants de matériel, soit la prise en charge interne de ce support par le prestataire, afin de remplacer les équipements défectueux ou de livrer une solution corrective (ex : patch). Le candidat est invité à décrire les supports qui seront souscrits et les supports qui seront assurés en interne, et le cas échéant à décrire les moyens mis en œuvre pour assurer ce support de niveau 3. Les SLA seront les mêmes pour les outils en maintenance propre que ceux pour les outils en maintenance externalisée.

Réponse du candidat :

SLA

Nous distinguons 3 types d'anomalies :

- Bloquantes : empêchent l'utilisation d'au moins une fonctionnalité essentielle, sans moyen de contournement. Le périmètre concerné comprend : le PAM, les AirSpeeds (sujets et enregistrements), le Nutanix (VMware), la grille, le mélangeur, les consoles son, le PowerWall (HDVG Décor), HDVG Habillages
- Majeures : autorisent un fonctionnement de manière dégradée
- Mineures : autres anomalies

PROPOSITION DE SLA

Ci-dessous les attentes concernant les temps d'intervention et de résolution pour chacun des 3 types d'anomalies – l'ensemble de ces éléments s'exprime en heures ouvrées (11h-20h du lundi au vendredi) :

	Engagement d'intervention niveau 1	Engagement d'intervention niveau 2	Engagement de résolution ou de contournement
Anomalie bloquante	Immédiat	2h	12h
Anomalie majeure	30 minutes	4h	4 semaines
Anomalie mineure	8 heures	24h	3 mois

Le candidat est invité à proposer son engagement sur les délais de prise en charge, d'intervention et de résolution pour chacun des 3 niveaux d'incidents (intervention physique et télé-intervention). Le candidat peut proposer des ajustements sur les SLA s'il le souhaite.

Le candidat est invité à proposer une grille de suivi des SLA et de pénalités associées.

Réponse du candidat :

PROJETS FUTURS

LCP sera amené à conduire des projets d'évolution additionnels dans les années à venir. L'objectif est que le prestataire retenu ait la charge de ces projets et que leur maintenance vienne compléter le contrat existant. Dans ce contexte, le candidat est invité à fournir la description des moyens et de la méthodologie pouvant être mis en œuvre pour la conduite de ces projets liés à l'environnement de production ou de post-production ainsi qu'une grille tarifaire correspondante.

Réponse du candidat :

REMARQUE IMPORTANTE

Dans le cadre d'évolutions futures, LCP pourra faire appel à un autre intégrateur sur la prestation de conduite de projet et d'intégration des équipements ; dans le cas où le prestataire ne serait pas retenu pour cette prestation, il sera tenu d'assurer la maintenance des équipements et logiciels mis en place après la période de garantie couverte par l'intégrateur retenu :

- Le prestataire de maintenance sera tenu de partager la documentation pertinente avec l'intégrateur
- L'intégrateur sera tenu de remettre l'ensemble de la documentation pertinente au prestataire de maintenance

DEVOIR DE CONSEIL

En tant qu'intégrateur de l'ensemble des nouveautés (projet de migration de la post-production et projets futurs) et responsable de la maintenance, le prestataire se devra d'informer LCP avec un délai raisonnable des éventuels projets nécessaires en raison d'obsolescences matérielles et/ou logicielles. Le prestataire sera par ailleurs tenu d'exercer un rôle de conseil auprès de LCP afin de répondre au mieux aux besoins métiers par les infrastructures existantes. Ce devoir de conseil sera applicable y compris en cas d'internalisation du support de niveau 1 par LCP.

Le candidat est invité à décrire le processus de remontée d'alertes envisagé.

Réponse du candidat :

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTING ET LOCALISATION DES STATIONS LENOVO P500 ET P310

- 106 rue de l'Université :
 - 21 stations Media Composer Journalistes et chefs d'édition (Lenovo P500)
 - 7 stations techniques et post-production avec boîtiers A/V (Lenovo P500)
 - 2 stations de numérisations rushes Woody Outgest dont 1 P500
 - 13 stations Media Central (Lenovo P310)
 - 3 stations clientes en régie (Lenovo P310) – iNews Command, Client Capture, iNews
 - 1 P500 de spare
 - 1 P310 de spare

- 126 rue de l'Université :
 - 3 stations techniques et post-production avec boîtiers A/V (Lenovo P500)
 - 7 stations Media Central - iNews (Lenovo P310) en régie et en salle de montage
 - 6 stations clientes en régie (Lenovo P310) - iNews, iNews Command, Client Capture...

Au total :

- **32 stations P500**
- **30 stations P310**

ANNEXE 2 : INVENTAIRE MATERIEL ET LOGICIEL – ENVIRONNEMENT DE POST-PRODUCTION

Le fichier Excel détaillant l’inventaire matériel et logiciel de l’environnement de post-production est un fichier séparé du présent document. Les candidats y trouveront pour chaque thématique : les outils concernés, les composants logiciels et hardware, les éditeurs ou fabricants, les systèmes d’exploitation, la localisation et le stockage disque utilisé. Pour chaque élément, il est indiqué s’il est ou non concerné par le projet d’évolution et si oui, s’il s’agit d’un upgrade ou bien d’un remplacement. Certaines lignes contiennent un champ « commentaires » pour faciliter la compréhension.

ANNEXE 3 : LISTE EXHAUSTIVE DU MATERIEL REPRIS OU INSTALLE EN 2016

Le fichier Excel contenant la liste exhaustive du matériel repris ou installé en 2016 est un fichier séparé du présent document.

ANNEXE 4 : RECAPITULATIF DES SERVEURS AVID EN UTILISATION CHEZ LCP

Le récapitulatif des serveurs Avid en utilisation chez LCP est un fichier Excel séparé du présent document. Les serveurs y sont répertoriés par catégorie : serveur virtuel, serveur physique, stockage.